



ÉditeurÉquipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesFiche : Équipe Tragiques Inventions, Madga Campanini

(Université Ca' Foscari), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Informations sur cette page

Transcription

té, il en auroit quelquefois pitié. Ainsi s'en alla Bernage faire sa charge. Et quand il fut retourné devers le Roy son maistre, luy feit tout au long le compte, que le prince trouva tel comme il disoit : & entre autres choses ayant parlé de la beauté de la dame, envoya son peintre nommé Jean de Paris, pour luy rapporter au vif ceste fame, ce qu'il feit, après le consentement de son mary, lequel apres longue penitence, pour le desir qu'il auoit d'auoir enfans, & par la pitié qu'il eut de sa femme, qui en si grande humilité recevoit ceste penitence, la reprint avec soi, & il en eut depuis beaucoup de beaux enfans. Mesdames, si toutes celles, à qui pareil cas, comme à elle, est advenu, beuvoient en tels vaisseaux, j'aurois grand peur, que beaucoup de coupes dorées seroient converties en testes de morts. Dieu nous en vueille garder : car si sa bonté ne nous retient, il n'y a aucune d'entre vous, qui ne puisse faire pis : mais ayant confiance en luy, il gardera celles, qui confessent ne se pouvoir par elles mesmes garder. Et elles, qui se confient en leurs forces & vertuz, font en grand danger d'estre tentées, jusques à confesser leur infirmité : & vous afflure, qu'ils s'en sont veuës plusieurs, que l'orgueil a faict tresbuscher en tel cas, dont l'humilité fauoit celles que lon estimoit les moins vertueuses. Et dict le vieil proverbe, que ce que Dieu garde, est bien gardé. Je trouve, dist Parlamente, ceste punition autant raisonnable, qu'il est possible : car tout ainsi que l'offense est pire que la mort, aussi est la punition pire que la mort. Je ne suis pas de vostre opinion, dist Emarsuitte : car j'aimerois mieux veoir toute ma vie les os de tous mes serviteurs en mon cabinet, que de mourir pour eux : veu qu'il n'y a meffaict ne crime, qui ne se puisse amender, mais apres la mort n'y a point d'amendement. Comment ? Sçauriez vous amender la honte, dist Longarine : car vous sçavez que quelque chose que puisse faire une femme apres un tel mesfaict, ne sçauroit reparer son honneur : Je vous prie, dist Emarsuitte, dictes moi si la Magdaleine n'a

pas plus d'honneur maintenant entre les hommes, que sa sœur qui estoit vierge. Je vous confesse, dist Longarine, qu'elle est louée entre nous de la plus grande amour qu'elle a portée à Jesus Christ, & de sa grande

DroitsFiche : Équipe Tragiques Inventions, Madga Campanini (Université Ca' Foscari), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Informations sur le fichier

Nom original : M'Heptameron des nouvelles - Nouvelle XXXII - Page 4.jpeg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.42 Mo

Dimensions : 978 x 1566 px

Comment citer cette page

Notice rédigée par Équipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle) Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/tragiques-inventions/files/show/1048>

Copier

Fichier créé par [Olivia Consigli](#) Fichier créé le 15/11/2021 Dernière modification le 25/06/2023